

Nombre des conseillers élus : **19**
Conseillers en fonction : **19**
Conseillers présents : **17**

République Française - Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Haguenau

COMMUNE DE SESSENHEIM

67770 SESSENHEIM

Tél. 03 88 86 97 04 - FAX 03 88 86 05 77

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 8 JUIN 2021

Sous la présidence de M. Raymond RIEDINGER, Maire

Présents : MM Lucette ROBERT, Dominique BEDELL, Vanessa MACK
MM Carole HERRMANN, Cinthya HIRSCH, Isabelle KIENTZ, Michèle KUHN, André
LARTIGUE, Robert METZ, Jean-Daniel MOCHEL, Gilbert MOSSER, Grégory OLIVAS,
Christian PARIS, Cécile SCHABER, Stéphane WOLFF, Christian ZACHER.

Absents excusés : Mme Aurélia SUSS, donnant procuration à Mme Vanessa MACK
Mme Valérie BECKER, donnant procuration à M. Dominique BEDELL

La séance est ouverte à 20 h 00 heures, salle communale de la Mairie de Sessenheim

21-06/060 – DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

Vu l'article 2541-6 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- désigne M. Dominique BEDELL, adjoint, secrétaire de séance.

21-06/061 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 MAI 2021 :

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance du
11 mai 2021,

- approuve ce procès-verbal dans les rédactions et formes proposées,
- procède à sa signature.

21-06/062 – ECLAIRAGE PUBLIC – PROGRAMME 2021 :

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par ES Services Energétiques pour assurer la
maîtrise d'œuvre dans le cadre du remplacement :

- rénovation de 156 lanternes vétustes et énergivores – voies principales
- rénovation de 4 lanternes vétustes et énergivores - rue JF Oberlin
- rénovation de 5 ouvrages complets – Impasse des Prés
- rénovation de 9 ouvrages complets – Rue du Général de Gaulle

La synthèse financière pour les frais d'études, l'assistance à la passation des contrats, l'exécution
des travaux et à la réception des travaux s'élève à 9 349,53 € HT soit 11 219,44 € TTC ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le devis de maîtrise d'œuvre avec ES Services Energétiques pour un montant de 9 349,53 € HT soit 11 219,44 € TTC,
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-06/063 – ECLAIRAGE PUBLIC – MARCHÉ PUBLIC EN PROCEDURE ADAPTEE – PROGRAMME 2021 :

Considérant que la consultation pour les travaux de rénovation de l'éclairage public – Programme 2021 a été lancée le 03 juin 2021, avec date limite de remise des offres fixée au vendredi 25 juin 2021 à 12h00,

Considérant que l'attribution de ce marché aura lieu au courant du mois de juillet 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- autorise le Maire à signer ce marché et tous les documents qui s'y rapportent, ainsi que ses éventuels avenants.

21-06/064 – COMMISSION DES FINANCES – PROPOSITION D'EMPRUNT :

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission des Finances s'est réunie en date du 24 mai 2021 pour examiner les offres de prêt réceptionnées pour un emprunt de 700 000 €. Un tableau comparatif a été présenté.

La Commission des Finances propose de retenir la proposition du Crédit Agricole qui présente le meilleur taux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la proposition de la Commission des Finances retenant l'offre présentée par le Crédit Agricole,
- contracte à cet effet auprès du Crédit Agricole, aux conditions en vigueur à la date de l'établissement du contrat et conformément à sa proposition, un emprunt d'un montant de 700 000 € dont les principales caractéristiques sont :
 - Objet du prêt : financement des travaux d'investissements
 - Durée du prêt : 15 ans
 - Taux fixe : 0,66 %
 - Remboursement annuel : 49 053,24 €
 - Échéance : Trimestrielle
 - Mode d'amortissement : échéances constantes
- prend l'engagement au nom de la Commune d'inscrire en priorité chaque année en dépenses obligatoires à son budget, les sommes nécessaires au remboursement des échéances,
- prend l'engagement pendant toute la durée du prêt de créer ou de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les impositions nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances,

- intègre le rachat du prêt courant auprès du Crédit Mutuel ainsi que les frais s'y attachant
- confère en tant que de besoin toutes délégations utiles à M. le Maire pour signer le contrat de prêt et procéder ultérieurement, sans autre délibération et à son initiative, aux diverses opérations prévues dans le contrat.

21-06/065 – COMMISSION DU BATIMENT – RENOVATION LOGEMENT – CHOIX DES ENTREPRISES :

M. Dominique BEDELL, président de la Commission Bâtiment présente le tableau récapitulatif des offres réceptionnées pour la rénovation de l'appartement situé 3 place de la Mairie.
Les devis retenus par la Commission des Bâtiments seront mis en signature.
Cette opération a été votée au Budget Primitif 2021.

21-06/066 – COMMISSION VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE - COMPTE RENDU DE LA REUNION :

Mme Vanessa MACK présente le compte rendu de sa réunion en date du 4 juin 2021 où les associations avaient été invitées pour organiser l'ouverture de la salle communale lors du messti et déclarer cette ouverture pour l'utilisation de la licence IV Débit de boissons.
La période d'ouverture est fixée du vendredi 20 août au samedi 28 août inclus.
Les associations ont très bien accueilli cette initiative ; un flyer comportant le programme des festivités sera édité par la Commune.

21-06/067 – RECENSEMENT DE LA POPULATION – NOMINATION DU COORDINATEUR :

L'institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) nous fait savoir que la Commune fait partie du recensement pour l'année 2021 (du 20 janvier 2022 au 19 février 2022).
Il est demandé de bien vouloir désigner un coordonnateur communal pour l'enquête de recensement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- nomme Mme Nathalie WEIGEL, adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, coordonnateur communal qui sera rémunérée en indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS),
- nomme Mme Sabrina TREUSCHEL, adjoint administratif de 2^{ème} classe, coordonnateur Communal suppléant, qui sera rémunérée en indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS),
- habilite le Maire à signer tous documents y afférents au nom de la Commune.

21-06/068 – RECENSEMENT DE LA POPULATION – RECRUTEMENT AGENTS RECENSEURS :

Dans le cadre du recensement qui se déroulera du 20 janvier au 21 février 2022, il convient de recruter quatre agents recenseurs pour la Commune de Sessenheim.

21-06/069 – INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS :

- Promotion du dialecte Alsacien : l'OLCA (Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle) propose trois cadres d'action :
 - * le domaine associatif : organisation de spectacles (d'environ ¾ d'heure le spectacle) animés par des professionnels avec différents thèmes : les comptines, les chansons, la nature, ...
Ces spectacles sont à minima en bilingue : français et alsacien, on peut rajouter l'allemand, jusqu'à l'anglais. Le spectacle est à préparer en amont à l'école. Le coût d'un spectacle est de 800 €, dont 550 € sont pris en charge par l'OLCA, soit 250 € à charge de la commune. Il est demandé de s'engager pour trois spectacles par année. L'objectif étant l'ouverture aux langues. La commune de Roeschwoog a déjà mis en place ces spectacles.
 - * le domaine périscolaire : il faudra des animateurs dialectophones. Si oui, l'idée est d'échanger avec les enfants en alsacien pendant leur présence au périscolaire (repas, jeux, ...). La CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) propose des formations pour les animateurs. Il conviendra d'aviser les parents de l'aspect positif de cette ouverture au dialecte alsacien.
 - * le domaine scolaire : il existe plusieurs possibilités. Dans certaines ComCom (celle de la Basse-Zorn) ont été mises en place des semaines immersives (on parle alsacien pendant cette semaine) avec des intervenants, cette intervention est financée par la ComCom. Ensuite il existe la possibilité d'animations ponctuelles en alsacien en classe par l'enseignant, qui a toute latitude pour les organiser. Et enfin, toujours au niveau de la classe mais avec des animations pérennes, que l'enseignant devra valider avec sa hiérarchie.
Dans ces optiques d'action, un recensement du personnel dialectophone a été effectué : enseignants maternelle 3/3, enseignants élémentaire 2/7 et personnel périscolaire 2/6.
De nombreux outils sont disponibles pour favoriser cet apprentissage : la Bâbelkischt, véritable maie d'animation pour les 3-12 ans, mais plusieurs supports sont adaptables pour les moins de 3 ans ; le portail Lehre sur lequel diverses activités sont répertoriées ; la boutique de l'OLCA permettant de commander divers supports ; Il existe également une bibliographie qui répertorie tous les ouvrages, CD en alsacien ; de magnifiques Kamishibai (genre narratif japonais) existent en alsacien et enfin la Tournée Jeune Public que propose l'OLCA.
- Inauguration Périscolaire : Samedi 4 septembre à 11 heures ; organisation portes ouvertes pour les habitants l'après-midi.
 - Site Internet : Problème technique suite au transfert.
 - Fleurissement : des bénévoles s'occuperont de l'entretien de quelques places.
 - Panneau d'information ONF vandalisé : dépôt de plainte à la Gendarmerie.